

Ouverture au public

La Réserve Naturelle du Bois du Parc est ouverte en permanence, la visite ne peut s'effectuer qu'à pied, grâce à un sentier de découverte. Ce sentier présente quelques passages à fort dénivelé rendant l'accès impossible pour les personnes à mobilité réduite.

Départ : Parking (Carrière des 4 pieux)

Temps de parcours : 1 heure

La carrière de Bois du Parc est fermée à clef. Pour y accéder, notamment pour des visites scolaires, contacter la Réserve Naturelle du Val de Loire au 03 86 39 05 10.

Pour la visiter avec un guide, contacter les Guides de Pays de la Vallée de l'Yonne au 03 86 81 15 67.

L'escalade est réglementée au sein de la Réserve (voir plan intérieur).

Pour tout renseignement contacter la Fédération Française de Montagne et d'Escalade au 01 40 18 75 50 (ou sur internet www.ffme.fr).



Carrière du Bois du Parc

Réglementation

La conservation de ce patrimoine et la sauvegarde de ces paysages typiques de Basse Bourgogne ne sont possibles que par le respect de certaines règles élémentaires établies par décret préfectoral.

Sont interdits :

La chasse et le dérangement des animaux

Le campement

La cueillette des champignons, l'arrachage et le prélèvement d'espèces végétales

La récolte de fossiles et d'échantillons géologiques

L'accès des chiens

Les véhicules à moteur

Les feux



Renseignements

Région : Bourgogne

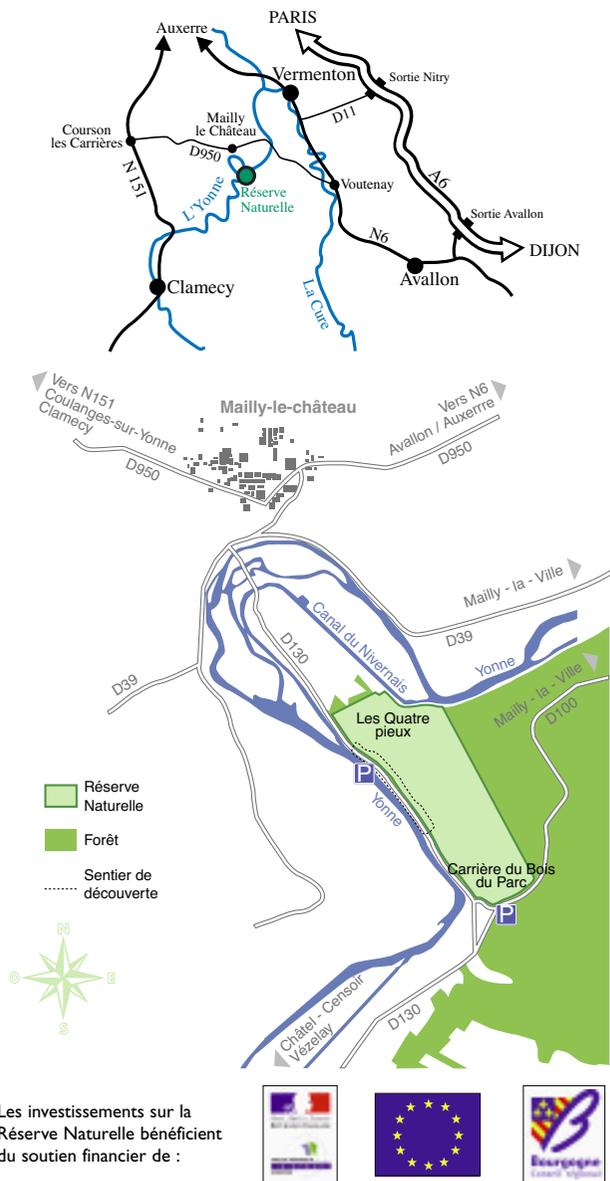
Département : Yonne

Commune : Mailly le Château

Création : Décret du 30 août 1979

Surface : 45 ha

Gestionnaire et propriétaire : Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons



Réserve Naturelle BOIS DU PARC



Couverture : Falaise de la Réserve Naturelle du Bois du Parc - T. Barral - CSNB

GESTIONNAIRE :
Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

Chemin du Moulin des Etangs
21600 Fenay

Téléphone :

03 80 79 25 99

Télécopie :

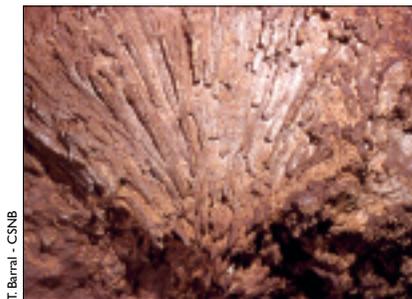
03 80 79 25 95

Mél :

espacesnaturelsbourgogne@wanadoo.fr



La mention de Bois du Parc est d'origine ancienne puisqu'on la relève au XVII^e siècle sur la carte de Cassini. C'est au XIX^e siècle que le site attire l'attention de différents botanistes (Sudre, Boreau, Ravin, Royer) qui attestent son exceptionnelle richesse biologique. Plus récemment, l'étude du massif corallien qui constitue le sous-sol a entraîné un regain d'intérêt pour le site. En 1979, le Bois du Parc, menacé par un projet d'extension de carrière, a été classé en Réserve Naturelle.



T. Barral - CSNB

Un site géologique

A l'ère secondaire, au Jurassique, il y a 150 millions d'années, dans une mer chaude et peu profonde, un massif de coraux s'est installé. Sa construction a duré de 4 à 5 millions d'années. Le colmatage de cet édifice et la sédimentation postérieure ont abouti à la formation d'une roche calcaire dure et compacte.

Grâce à l'érosion par l'Yonne et aux extractions humaines, qui ont dégagé et découpé cette roche, il est possible de voir les colonies de polypiers (coraux) en position de vie.

Le polypier est le squelette calcaire du corail, il en existe plusieurs variétés : en boules, en gerbes, etc.

Les milieux naturels



I. Maire

Pelouse



T. Barral - CSNB

Chênaie - charmaie

La convergence sur le site d'un ensemble de facteurs écologiques particuliers tels que la nature du sol, calcaire et souvent de faible épaisseur, le relief contrasté et l'exposition sud-ouest des falaises, permet l'existence de milieux naturels bien spécifiques.

Les parties sommitales des rochers et des falaises sont occupées par des pelouses sèches de type xérobromaie (pelouse caractérisée par la présence de plantes se développant en milieux très secs et ensoleillés) et des broussailles.

Ces milieux représentent la richesse biologique la plus intéressante du site avec une concentration exceptionnelle de plantes méridionales.

Sur le plateau calcaire, recouvert d'un sol brun, est installée une chênaie-charmaie composée du chêne sessile, du charme et de l'érable champêtre. Traitée en taillis, elle est parsemée de clairières riches en espèces héliophiles (espèces qui ont besoin de lumière pour se développer).

D'autres formations boisées sont présentes sur le site : la chênaie pubescente sur les pentes rocheuses exposées au sud-ouest ; une hêtraie à tilleul sur le versant exposé au nord.



O. Denux

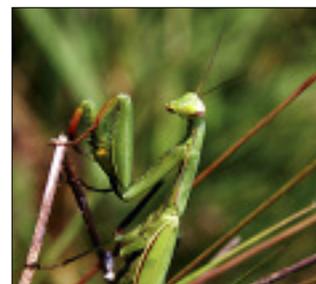
Thécla du prunellier

La faune



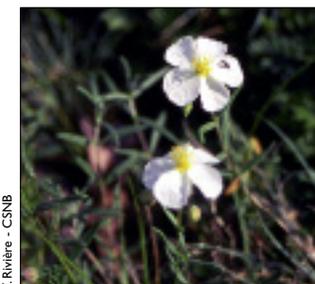
I. Maire

Lézard vert



I. Maire

Mante religieuse



Y. Rivière - CSNB

Hélianthème des Apennins



Y. Rivière - CSNB

Stipe penné

La diversité des milieux naturels permet d'accueillir une faune remarquable.

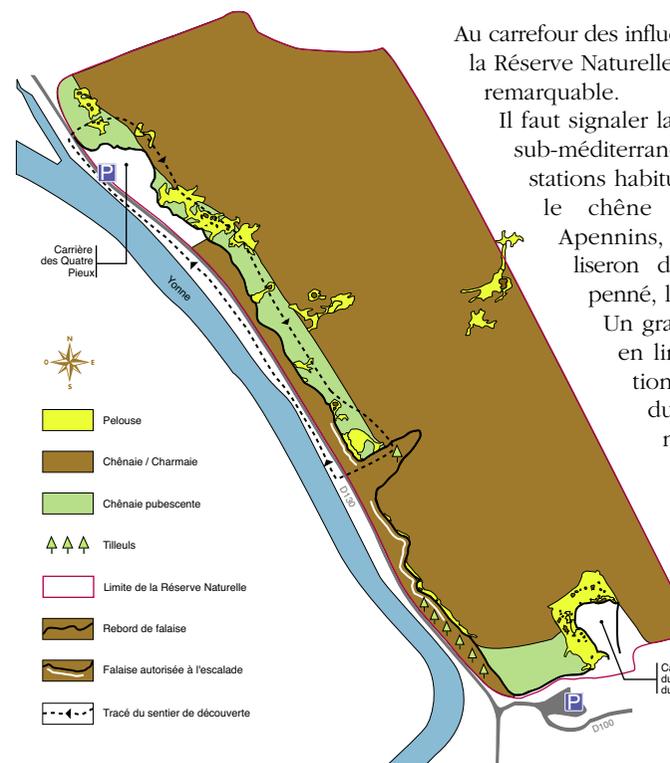
La couleuvre d'Esculape et le lézard vert affectionnent ces milieux secs.

En lisière, on peut observer de nombreux passereaux dont la fauvette à tête noire et le pouillot de Bonelli.

Les falaises accueillent le rouge queue noir et le faucon crécerelle. Il n'est pas rare de voir voler le

faucon pèlerin, rapace emblématique, qui niche non loin de là.

La faune entomologique est abondante, notamment au sein des pelouses : mante religieuse, flambé...



Au carrefour des influences méridionales et continentales, la Réserve Naturelle du Bois du Parc abrite une flore remarquable.

Il faut signaler la présence très originale d'espèces sub-méditerranéennes, isolées par rapport à leurs stations habituelles en Bourgogne du Sud :

le chêne pubescent, l'hélianthème des Apennins, la phalangère à fleur de lys, le liseron des monts cantabriques, le stipe penné, le limodore à feuilles avortées...

Un grand nombre de ces espèces sont en limite nord de leur aire de répartition : elles trouvent sur ces roches dures les conditions de sécheresse nécessaires à leur développement.

Le Bois du Parc abrite également des espèces d'origine continentale aussi bien dans les milieux thermophiles comme le tabouret des montagnes et le fraisier verdâtre, que dans les forêts de plateau : scille à deux feuilles, asaret d'Europe.